

IV

FAVEURS OBTENUES.

STE-MARIE DE BLANDFORD, 29 janvier 1895.
Monsieur le Gérant,

On me prie de vous demander de publier dans les Annales du T. S. Rosaire, une faveur signalée, obtenue en priant le petit Jésus du Cap.

Mon frère, Johnny Tourigny, avait une petite fille qui n'avait de force dans aucun de ses membres : elle ne tenait point debout, même avec l'aide de sa mère : son corps s'affaissait sur lui-même. Les parents firent une Neuvaine au Divin Enfant, représenté dans la petite statue du Cap, bénite à Bethléem. A la fin de la Neuvaine, l'enfant se leva et se tint debout sur ses deux jambes, n'ayant qu'une main appuyée ; et, toute joyeuse, elle se mit à marcher : mais alors avec un peu de difficulté, car ses petits membres étaient encore molles. La guérison se complète de jour en jour. Cette enfant est âgée de trois ans et demi. Mille actions de grâces pour cette inestimable faveur !

**LES FAVEURS SUIVANTES ONT ÉTÉ OBTENUES PAR
L'USAGE DES ROSES BÉNITES.**

ST-WENCESLAS, 29 janvier.—Ma petite fille adoptive, âgée de six ans, était sujette au mal d'oreilles : tout remède était impuissant à diminuer même ce mal : elle était devenue complètement sourde. J'eus alors recours à N. D. du Rosaire ; je lavai les oreilles